

24<sup>e</sup>

Congrès<sup>des</sup>  
économistes

# Les leçons économiques de la crise COVID-19

Sous la présidence de Mathias Dewatripont  
(Professeur à l'Université libre de Bruxelles)  
et de Pierre Wunsch  
(Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique)

18 novembre 2021

  
**Banque Nationale de Belgique**

[www.congresdeseconomistes.be](http://www.congresdeseconomistes.be)

# La crise sanitaire COVID-19 et ses conséquences économiques sont au cœur de la 24<sup>e</sup> édition du Congrès des économistes.

Né à Charleroi en 1974 et désormais organisé par l'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le **Congrès des économistes** réunit tous les deux ans des économistes, des juristes, des politologues, des sociologues et d'autres experts autour d'un thème d'actualité. Ce Congrès constitue un des moments phares de la communauté des économistes belges et étrangers.

Le 18 novembre prochain aura lieu la 24<sup>e</sup> édition sous la présidence de **Mathias Dewatripont**, Professeur à l'Université libre de Bruxelles et de **Pierre Wunsch**, Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique.

Cette journée explorera les conséquences économiques engendrées par la crise sanitaire et la manière dont cette dernière a été gérée. Les avant, pendant et après crise seront passés à la loupe et analysés par les nombreux intervenants issus du monde académique, de centres de recherche, des secteurs publics et privés. Les interventions rendront compte de différents points de vue et de différentes approches relevant des domaines de l'économie, des finances publiques, de l'épidémiologie ou encore de la psychologie.

Les travaux des intervenants sont articulés en quatre commissions :

- 1. Un flashback critique sur les mesures économiques prises au cœur de la crise sanitaire ;**  
Sous la présidence de Georges Hübner (ULiège) et de Pelin Ilbas (BNB)
- 1. Cadre macroéconomique, politiques budgétaires et reprise économique ;**  
Sous la présidence de Chantal Kegels (BFP) et de Grégory de Walque (BNB)
- 1. Approches diverses du phénomène épidémiologique ;**  
Sous la présidence de Catherine Linard (UNamur) et de Jean-Philippe Platteau (UNamur)
- 2. Is teleworking the future?**  
Sous la présidence de Bram De Rock (ULB) et de Jacques Thisse (UCLouvain)

Ces quatre commissions se réuniront en parallèle ; les commissions (1) et (3) auront lieu le matin (10h-12h45) et les commissions (2) et (4) auront lieu l'après-midi (14h-16h45).

Des interventions en séances plénières sont prévues à l'ouverture et à l'issue de la journée. Au matin, en guise d'ouverture, l'intervention du Professeur émérite Charles Wyplosz sera consacrée à « *La contribution des économistes à la compréhension de la pandémie du Covid* ». En clôture, après les interventions du Ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke et du Professeur Vincent Yzerbyt, un débat sera animé par Béatrice Delvaux, Editorialeuse en chef au journal *Le Soir*.

## LES OBJECTIFS

Le Congrès a pour tradition de donner la parole à des experts issus du monde académique et de terrain, sur un thème d'actualité, afin de fournir des pistes de réflexion pour les décideurs politiques.

Le thème choisi répond d'une double volonté ; d'une part, produire un savoir sur des enjeux qui se posent dans le monde d'aujourd'hui et d'autre part, permettre à ces savoirs d'être véhiculés, en marge du Congrès, pour interpeller les politiques. Dès lors, cet événement s'ancre dans une tradition de service à la société.

En lien avec ces volontés, les productions scientifiques des intervenants sont publiées avant le Congrès, sur le site Internet du Congrès des économistes ([www.congresdeseconomistes.be](http://www.congresdeseconomistes.be)) dans un format permettant un aperçu court et condensé des savoirs produits.

Les travaux en commissions permettent la présentation de ces papiers et laissent ensuite la place à un temps de débat sous forme de questions-réponses avec les intervenants.

Ce 24<sup>e</sup> Congrès entend contribuer à :

- Comprendre la situation économique inédite résultant de la crise sanitaire survenue en mars 2020 ainsi que la grande incertitude et complexité qu'elle a engendrée ;
- Prendre de la hauteur et mettre cette crise sanitaire « extraordinaire » en perspective à travers des travaux de recherche ;
- Démêler les enjeux économiques de la crise sanitaire grâce à des approches extrêmement mobilisées durant la crise (comme les approches épidémiologiques) ou au lendemain de celle-ci (comme les approches de la relance) et qui peuvent créer de la controverse ou des points de convergence ;
- Débattre de la gestion de la crise et des pistes potentielles de cette gestion pour le futur ;
- Aborder des questions précises liées à cette gestion de crise sanitaire comme :
  - ▶ La réactivité des secteurs privé et public, la mobilisation des banques, le moratoire et ses conséquences, les entreprises « zombies » et leurs implications, le droit passerelle en Belgique, la nécessité de considérer l'échelle de la gestion de la dette au niveau supra-étatique et donc, davantage européen ;
  - ▶ L'endettement et le PIB, la question des variables d'ajustement comme la croissance de l'activité économique, l'investissement en matière de recherche et de développement, l'éducation et la formation continue comme éléments de croissance, ou encore la problématique de l'inflation ;
  - ▶ Les modèles épidémiologiques comme source de compréhension des comportements humains – par collecte de données de contacts sociaux, par ex. –, la question de ces dits comportements en lien avec l'autorité ou la contrainte au regard de mesures prises par le politique, l'impact sur la population en lien avec la pauvreté, le bien-être, la liberté vaccinale, la surmortalité et la géographie sociale d'un pays ;
  - ▶ Le télétravail, les liens affectifs des individus sur leur(s) lieu(x) de travail, l'organisation du travail en général et la prise en compte du domicile du télétravailleur, le (télé)travail et l'impact sur l'environnement.

## LES MOMENTS CLÉS

Le 24<sup>e</sup> Congrès des économistes rassemblera une quarantaine d'intervenants. Les politiques monétaires et budgétaires, la prise en compte des échelles adéquates d'intervention de la décision publique, l'impact et les conséquences de la décision publique sur les travailleurs, sont autant de points qui seront développés dans le cadre de cette journée. Cette dernière sera ponctuée par de nombreux moments importants.

### La séance plénière d'ouverture (08h45-09h45)

« La contribution des économistes à la compréhension de la pandémie du Covid »

*Pour marquer le coup d'envoi de cette journée de réflexion et d'échanges, Charles Wyplosz, Professeur émérite à l'IHEID, prendra la parole lors d'une conférence plénière et posera les jalons de la réflexion sur le thème général. En tant qu'Éditeur-fondateur de la revue Covid Economics, il donnera un aperçu des grandes tendances des réflexions des spécialistes sur les questions économiques en lien avec la crise sanitaire.*

### Les commissions (de 10h00 à 12h45 et de 14h00 à 16h45)

Quatre commissions permettront d'approfondir le thème sous des angles spécifiques.

#### Commission 1 – Un *flashback* critique sur les mesures économiques prises au cœur de la crise sanitaire

Sous la présidence de Georges Hübner (ULiège) et de Pelin Ilbas (BNB)

- *Corporate debt moratoria: extend, amend or unwind?* - Joris Tielens (BNB)
- Une crise pas comme les autres. Des mesures de soutien inédites - Marianne Collin (Belfius)
- Des difficultés du pilotage socio-économique de notre société, en temps de crise comme en temps "normal" - Philippe Defeyt (IDD)
- *The why, how and if of the European recovery fund* - André Sapir (ULB & Bruegel)
- *Zombie companies and the pandemic* - Hans Degryse (KU Leuven & CEPR)
- Quand l'Etat fait rimer urgence avec complaisance. Réflexions sur le pourquoi et le comment d'une sélectivité dans les aides aux entreprises face à la crise de la Covid - Étienne de Callataÿ (Orcadia AM & UNamur)

Cette commission axe ses études sur la réactivité des secteurs privé et public dans le cadre de la crise sanitaire. Ces secteurs ont été porteurs de solutions à toutefois relativiser sur leurs limites (sur le bien-être, notamment) et dans le temps (sur le long terme). Au sein du secteur privé, les banques – notamment grâce à leur solidité constituée par l'après crise 2008 – ont été un canal efficace, permettant d'accompagner les décisions publiques afin de ne pas détériorer le tissu économique. Y sont examinés : les moratoires émis pour les particuliers et entreprises, des aménagements prévus pour les remboursements aux emprunteurs fragiles (*forebearance*), les garanties pour les nouveaux crédits.



De concert, le secteur public, tant au niveau belge qu'europpéen, a tenté de réagir à la situation de crise. Le soutien des pouvoirs publics belges est analysé du point de vue des aides auprès des petites entreprises et des indépendants ainsi que des personnes fragilisées par la crise, comme la généralisation du droit passerelle et la mesure de 50 euros/mois. Au niveau européen, le fonds de relance sera évoqué. Financé par des obligations émises par l'UE, il permet d'aider les États membres à stabiliser leur économie face à la crise. Dans le cadre de la dette souveraine, la crise du Covid a accéléré la position des États membres de l'UE (notamment de l'Allemagne) pour avancer plus rapidement que prévu dans un soutien important. L'objectif étant *in fine* de préserver la demande intérieure au sein de l'UE et d'éviter une longue récession.

## La commission 2 – Cadre macroéconomique, politiques budgétaires et reprise économique

Sous la présidence de Chantal Kegels (BFP) et de Grégory de Walque (BNB)

- Le Plan national pour la reprise et la résilience de la Belgique : Créer des opportunités au service des transitions - Thomas Dermine (Gouvernement fédéral)
- *The Recovery and Resilience Facility – an innovative instrument to support a sustainable recovery* - Géraldine Mahieu (Commission européenne)
- Covid-19 : du confinement à la relance - Vincent Bodart (UCLouvain)
- Relance, stabilité des prix et soutenabilité budgétaire : Ménage à trois ou trilemme ?  
- Xavier Debrun (BNB, Comité Budgétaire Européen & UCLouvain)
- Les finances publiques belges au sortir de la Covid : quelles perspectives ?  
- Michel Saintrain (BFP)
- *It's the productivity, stupid!* - Gert Peersman (UGent)

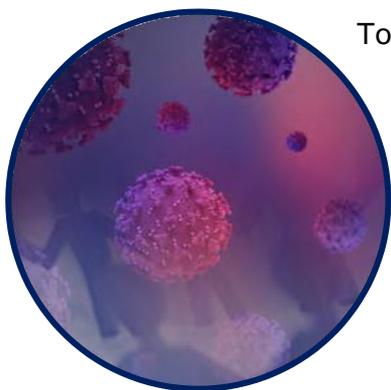
Pendant la crise, et en réaction aux mesures sanitaires exigées par la pandémie, les autorités publiques ont assuré un soutien important à l'économie, principalement axé sur le maintien des revenus, et par là, de la demande. Ceci a permis que la chute de l'activité économique, bien qu'abysale, reste essentiellement liée à la contrainte des confinements mais ne soit pas renforcée par un problème de pouvoir d'achat ou de confiance. La politique accommodante des autorités monétaires a permis de contenir le coût d'un endettement public en forte hausse. Bien que l'activité économique et l'emploi semblent rapidement revenir à leur niveau d'avant pandémie, les conséquences pour les économies se feront sentir à bien plus long terme. La crise récente a accéléré la digitalisation de l'activité et la diffusion du télétravail, elle a réalloué l'activité économique entre les secteurs d'activité et entre les différents profils de travailleurs et elle a mis en évidence les limites de l'internationalisation des chaînes de production. Enfin, elle laisse dans son sillage des finances publiques sévèrement dégradées.



### La commission 3 – Approches diverses du phénomène épidémiologique

Sous la présidence de Catherine Linard (UNamur) et de Jean-Philippe Platteau (UNamur)

- Géographie de la surmortalité liée à la Covid-19 : le cas Belge  
- Yoann Doignon (UCLouvain)
- Inégalités sociales et COVID-19 - Andrea Rea (ULB)
- Approche mathématique d'une épidémie : modélisation, machine learning et données de contacts sociaux - Nicolas Franco (UNamur & UHasselt)
- Que peut-on apprendre des modèles économique-épidémiologiques ?  
- Jean-Philippe Platteau (UNamur) & Marius Gilbert (ULB)
- *Vaccination strategies in the midst of an epidemic* - Mathias Dewatripont (ULB)
- Est-ce via la mortalité ou via la pauvreté que la pandémie a le plus affecté le bien-être des belges en 2020 ? - Benoît Decerf (World Bank)



Tout au long de la crise sanitaire, de nombreux modèles ont été développés afin de comprendre la dynamique épidémique, notamment l'impact des comportements humains sur ce système, mais aussi inversement, l'impact de l'épidémie sur la population, en termes sociaux, économiques et de comportement. La Commission 3 se penche sur diverses approches du phénomène épidémiologique en rassemblant des expertises en mathématiques, en épidémiologie, en économie, en sociologie, en géographie et en démographie.

Les différentes interventions mettent en évidence la grande complexité d'un phénomène épidémiologique qui inclut une composante humaine importante, particulièrement difficile à prédire. Une des caractéristiques de la crise du COVID-19, qui ajoute une part non-négligeable de complexité, est l'hétérogénéité à la fois sociale, démographique et spatiale de l'incidence et de l'impact de l'épidémie. Enfin, l'interdisciplinarité est indispensable pour mieux cerner toute la complexité du phénomène épidémiologique et la complexité des interventions publiques qui visent à limiter des dégâts à la fois sanitaires, économiques et sociaux.

### La commission 4 – *Is teleworking the future?*

Sous la présidence de Bram De Rock (ULB) et de Jacques Thisse (UCLouvain)

- Un frein à la déslocalisation des emplois : les économies d'agglomération ?  
- Miren Lafourcade (Université Paris-Saclay)
- Les enjeux du télétravail pour l'entreprise : productivité, bien-être et lien social  
- Laurent Taskin (UCLouvain)
- *What priorities in environment and transport policies in urban areas?*  
- Stef Proost (KU Leuven)
- Télétravail et effets induits : une analyse de la demande de transport  
- Coraline Daubresse (BFP)
- *Unequal Consequences of COVID-19 by Age, Income, and Country*  
- Julian Jamison (University of Exeter)
- *Fear of Going back to work (FOG) and Work from Home (WFH): employment dynamics under pandemic* - Michele Cincera (ULB)

Alors que le télétravail semble a priori un problème d'organisation du travail au sein des entreprises, sa mise en œuvre est source d'externalités qui affectent aussi bien les entreprises que les travailleurs, l'environnement et les villes, voire l'ensemble de l'économie. Or, les externalités sont souvent mal comprises du public et gênent les décideurs politiques car elles sont difficiles à évaluer (le grand méchant marché n'a pas que des défauts). On devine dès lors que le débat risque d'être un peu confus. Autre élément gênant, le concept de télétravail est un concept fourre-tout. Parle-t-on d'un système où des travailleurs restent à domicile un ou deux jours par semaine ou pense-t-on à décentraliser à temps plein certains emplois de l'entreprise vers le domicile ? Il existe aussi d'autres formes de déspatialisation des emplois.



Avant la crise sanitaire, le télétravail salarié et régulier ne concernait qu'un nombre restreint de travailleurs. Selon Eurostat, en 2018, 5% de la population active de l'Union européenne pratiquait régulièrement le télétravail, taux qui a peu varié depuis 2008. On observe cependant des variations significatives entre pays allant de 14% aux Pays-Bas à 3,6% en Italie, la Belgique ayant un taux de 6,6%. Alors que le regroupement des travailleurs au sein d'ateliers et de bureaux fut une des conséquences majeures de la Révolution industrielle, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) semblent permettre la déspatialisation d'un nombre croissant d'emplois. Mais alors se pose la question : pourquoi les entreprises n'ont-elles pas davantage dispersé leurs emplois, ce qui était possible depuis un certain temps, alors qu'elles fragmentaient leur chaîne logistique depuis longtemps ?

## La séance plénière de clôture (17h-18h30)

*Les conclusions des travaux seront présentées en fin de journée par les présidents de commissions. Le Ministre fédéral de la Santé publique, Frank Vandenbroucke interviendra ensuite et débattrra avec le Professeur Vincent Yzerbyt (UCLouvain). Béatrice Delvaux, Éditorialiste en chef au journal Le Soir, modèrera ce débat.*

*En s'ajoutant à la synthèse des travaux, ces deux interventions ont pour but de nourrir le sujet, de répondre aux éventuelles controverses ou d'identifier des points de convergences entre les différentes études menées, pointant ainsi les enjeux majeurs de la crise. Le débat permettra de proposer des pistes de réflexion autour des problématiques identifiées avec l'apport des participants au Congrès.*

## LE PROGRAMME

<b>08h00 - 08h45</b>	Accueil
<b>08h45 - 09h45</b>	<b>Séance plénière d'ouverture</b> Introduction par Pierre Wunsch et par Dominique Cabiaux, Administrateur délégué de l'UO Intervention de Charles Wyplosz, Professeur émérite à l'IHEID, sur « <i>La contribution des économistes à la compréhension de la pandémie du Covid</i> »
<b>09h45 - 10h00</b>	Pause-café
<b>10h00 - 12h45</b>	Travaux en commissions 1 et 3 (sessions parallèles)
<b>12h45 - 14h00</b>	Lunch
<b>14h00 - 16h45</b>	Travaux en commissions 2 et 4 (sessions parallèles)
<b>16h45 - 17h00</b>	Pause-café
<b>17h00 - 18h30</b>	<b>Séance plénière de clôture</b> Introduction de Mathias Dewatripont Conclusions des travaux par les Présidents de commissions Interventions de Frank Vandenbroucke, Ministre fédéral de la Santé publique et de Vincent Yzerbyt, Professeur de Psychologie Sociale à l'UCLouvain Débat modéré par Béatrice Delvaux, Éditorialiste en chef au journal <i>Le Soir</i>
<b>18h30</b>	Cocktail de clôture

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Date :** Le jeudi 18 novembre 2021 de 8h00 à 18h30

**Lieu :** Auditorium de la Banque Nationale de Belgique  
Rue Montagne aux Herbes Potagères 61 – 1000 Bruxelles

N'hésitez pas à consulter notre site :

[www.congresdeseconomistes.be](http://www.congresdeseconomistes.be)





## L'ORGANISATEUR L'UNIVERSITÉ OUVERTE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

L'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles vise à soutenir le développement et l'organisation d'activités d'apprentissage et de formation tout au long de la vie.

Par son rôle d'ensemblier, l'Université Ouverte a pour objectif d'encourager, d'organiser et de promouvoir la collaboration entre les établissements d'Enseignement supérieur (Universités, Hautes Écoles, Établissements de Promotion sociale). Elle vise à favoriser l'accès ou la reprise d'études supérieures pour le plus grand nombre en tenant compte des contraintes et des parcours de vie individuels.

Par ailleurs, elle développe une collaboration étroite avec les structures existantes afin de proposer des formations spécifiques répondant aux besoins de ses partenaires. L'UO organise des conférences, propose ses services dans le domaine de l'édition et assure des missions de conseil et d'accompagnement méthodologique.

### Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Avenue Général Michel 1B - 6000 Charleroi  
www.uo-fwb.be - 071/654 830

#### Coordination :

**Florine Meunier**, Gestionnaire de projets  
meunier.florine@uo-fwb.be - 071/202 736 ou 0479/461 832

**Virginie de Moriamé**, Coordinatrice des relations partenariales  
et du développement régional  
demoriam.virginie@uo-fwb.be - 071/532 909 ou 0498/220 739

Avec le soutien de



